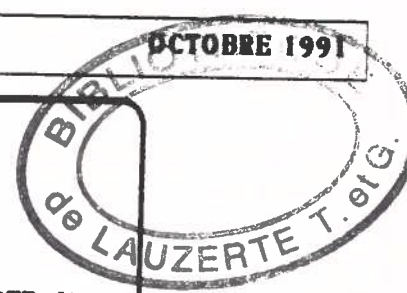




LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ - N° 9

Depot legal n° 213 - Imprime par les soins de la Municipalité.

OCTOBRE 1991



LE MOT DU MAIRE

Monsieur le Chanoine DEJEAN a quitté LAUZERTE.

Il a su faire l'unanimité pendant 38 ans de sacerdoce à LAUZERTE. Il occupe et occupera toujours une grande place dans le cœur des Lauzertins parce qu'il a toujours été en même temps un prêtre attentif et un homme de bonté et de tolérance.

Pour ce témoignage vivant porté pendant tant d'années qui nous permet de croire encore plus fort en l'homme.

Parce que les mots n'ont jamais su exprimer les sentiments filiaux.

Avec tout notre respect pour vos choix d'être humain attaché malgré tout à nos coteaux.

Nous vous disons, tout simplement :

MERCI PERE.

Alain CHAUVÉ

AVEC DES FLEURS

C'est un excellent résultat qu'a obtenu LAUZERTE, en se classant **4^{ème}** de sa catégorie au concours des **Villages fleuris**.

Ainsi ont été récompensés les efforts individuels et collectifs.

Merci encore à tous ceux qui ont eu à cœur de rendre notre cité coquette et accueillante.



Sommaire

- P1 : Le mot du Maire.
- P2 : Agriculture.
- P3 : Impôts, Travaux.
- P4 : Ecoles.
- P5 : Collège, Sport.
- P6 : Fêtes de l'été.
- P7 : Cet été à Lauzerte.
- P8 : Chronique de Lauzerte.
- Renseignements pratiques.

Une Agriculture en pleine mutation

L'agriculture reste la principale activité économique, c'est vrai au niveau du département, c'est évident pour le canton et notre commune ; il n'y a pas d'autres activités de production, si ce n'est des activités directement liées à l'agriculture et la plupart des services existants ne pourraient pas se maintenir sans agriculture.

L'agriculture n'est pas pour autant une activité immuable ...

En quelques chiffres ...

L'analyse des derniers recensements agricoles de 1970 à 1988 montre qu'elle a considérablement évolué.

La population agricole familiale est passée de 813 habitants en 1970 à 416 en 1988 ; **un lauzertin sur deux vivait sur une ferme en 1970, il n'y en a plus que un sur quatre aujourd'hui.**

Dans le même temps, le nombre d'exploitations est passé de 179 à 123 ; l'âge des chefs d'exploitations accuse un certain vieillissement : en 1970, 50% d'entre eux avaient moins de 50 ans et 23% plus de 60 ans ; en 1988, ils n'étaient plus que 42% à moins de 50 ans et toujours 24% à plus de 60 ans.

Pour atténuer ce constat pessimiste, il faut souligner que le canton de Lauzerte a enregistré depuis 1981 **le plus grand nombre d'installations de jeunes agriculteurs** : 186 (devant les cantons de Moissac : 170, et Caussade : 125).

Le mode d'exploitation évolue aussi : la surface moyenne des exploitations augmente ; en 1970 seulement 28% des exploitations avaient plus de 20 hectares ; ce pourcentage est porté à 45% en 1988.

Les productions changent également : en 1970, trois exploitations sur quatre élevaient des animaux (vaches ou brebis), en 1988 à peine une sur deux ; les surfaces en prairie permanente ont baissé de moitié ; les surfaces en céréales ont également été réduites : -15% ; le tournesol a explosé : 24 ha seulement en 1970, 434 ha en 1988 ; de nombreuses vignes ont été arrachées : 209 ha en 1970, 81 ha en 1988 ; des vergers aussi, 95 ha contre 133 ha ...

Malgré ces bouleversements ou grâce à eux, l'agriculture s'affirme comme une activité dynamique qui a su s'adapter aux différentes tergiversations d'une politique communautaire mal définie.

L'éclatante journée agricole cantonale du 25 août en a apporté la preuve : des élevages de plus en plus performants, une vitrine des possibilités de diversification avec la présentation de nouvelles productions en fruits et légumes.

L'inauguration de la SICA des palmipèdes gras relève aussi de la volonté des agriculteurs de trouver des réponses à la crise actuelle : le développement d'une production de qualité doit permettre à un maximum d'agriculteurs de vivre de leur production.

Des perspectives ?

L'enjeu est bien là : **maintenir une densité d'exploitations suffisante pour occuper tout l'espace en assurant aux agriculteurs un équilibre économique.**

C'est l'agriculture qui a construit les paysages ; c'est elle qui l'entretient, ce concept est récent, il mérite d'être évalué et pourquoi pas rémunéré un jour. La disparition de l'agriculture ou tout au moins une trop large extensification serait désastreuse pour nos contrées, la mort des campagnes détruirait inévitablement toute possibilité de revitalisation de nos zones rurales ; le développement certain d'un tourisme vert et le retour prévisible de victimes de la concentration urbaine ne pourront pas s'opérer dans une campagne vide de son agriculture.

L'agriculture et le tourisme sont parfois opposés alors qu'ils pourraient être **complémentaires** : le tourisme est à la recherche de paysages et de sites accueillants, l'aménagement de gîtes par exemple pourrait assurer le lien entre ces deux secteurs d'activité tout en conservant le patrimoine bâti ...

La capacité d'adaptation et de diversification de nos agriculteurs ne doit pas se limiter aux productions elles-mêmes, elle peut s'étendre à certains services ...

Ch BADOC

Au sujet des impôts locaux

Dates limites de paiement

La Direction des Services Fiscaux du Tarn-et-Garonne a adressé un courrier aux maires des communes du département demandant d'informer les contribuables des dates limites de paiement des taxes :

- Taxes foncières : 15/10/1991.
- Taxes d'habitation : 15/11/1991 ou 15/12/1991.

Révision des évaluations cadastrales

Les valeurs locatives attribuées actuellement aux propriétés remontent à 1961 (foncier non bâti) et 1970 (foncier bâti). Le Ministère des Finances a donc décidé de procéder à une révision complète sur l'ensemble du territoire, fin 1991.

Dans chaque commune, c'est la Commission Communale des Impôts directs qui sera chargée de faire des propositions à la Commission départementale.

Pour LAUZERTE, la commission a la composition suivante depuis 1989 :

- M. le Maire.

6 membres titulaires : MM. CAPMAS, LANIES, GARY, BRAGNES, FAURE, ROQUES.

QUELQUES PRECISIONS.

* Les propriétés bâties sont réparties en 4 groupes (les 3 premiers comportant des sous-groupes) :

- * locaux d'habitation.
- * locaux d'habitation à usage locatif.
- * locaux professionnels.
- * locaux industriels.

* Les propriétés non bâties se composent de 7 groupes :

- * terres de culture et d'élevage.
- * lacs, étangs et pièces d'eau diverses.
- * vignes.
- * vergers et cultures fruitières.
- * bois, forêts et surfaces boisées.
- * sols et terrains passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties (terrain occupé par la construc-

tion, par exemple).

* autres propriétés non bâties.

* Dans le département seront délimités des secteurs d'évaluation (communes ou parties de communes ayant des niveaux de loyers comparables).

* Les tarifs seront fixés en fonction des baux et loyers en vigueur au 01/01/1990.

* Calcul des évaluations cadastrales de chaque propriété :

Propriétés bâties : - surface du local x tarif de la catégorie x coefficient de situation.

Propriétés non bâties : - surface de la parcelle appartenant à une classe x tarif de cette classe.

Travaux réalisés par le personnel communal

Pendant la saison d'été, le nombre de manifestations organisées entraîne une aide soutenue aux associations : transport de matériel, montage et démontage de la remorque, de la sono... Cela représente beaucoup de temps et de bonne volonté de la part du personnel.

Autres activités :

* Remise en état de la route à La Pistoule : ce travail a été fait en accord avec le Syndicat de voirie, pour que ce tronçon, qui faisait partie d'un programme à part, soit rendu praticable car la circulation y est très importante pendant l'été.

* Entretien du village, arrosage des fleurs et plantations, nettoyage des cimetières et entretien des stades.

* Participation à l'intervention du "Point a temps" sur la commune.

*Entretien de la décharge de St Sernin.

Des personnes de la commune et des communes voisines apportent leurs ordures, leurs gravats, les fruits non commercialisables et trop souvent les déposent sans précaution au milieu du passage. Ceci nous oblige à intervenir avec le tractopelle.

Un peu plus de civisme nous éviterait ce surcroît de travail!

*Renforcement des piliers à l'église de Cada-mas (travaux en cours)

La vie des écoles

A l'école maternelle

Elle a rouvert ses portes le 10 septembre pour recevoir 37 élèves âgés de 2 à 5 ans.

Mme M. FAURE s'occupe des tout jeunes qui découvrent le monde scolaire (6 filles exclusivement, nées en 1989) et des moyens qui débute pour certains leur 3ème année de maternelle (12 nés en 1987).

Mme J. RODIE reçoit la petite section de 2ème année (12 nés en 1988) et la grande section (7 nés en 1986).

Cet automne 1991 voit le retour à temps complet de Mme B. LAUTURE. ASEM. Nous profitons de cette occasion pour lui dire toute notre satisfaction de la revoir dans l'équipe.

Mme M.C. TESTUT complète l'équipe en se joignant à nous tous les après-midi.

Un grand merci à Mme G. CLERICO et Mlle B. LAVAISIERE qui ont oeuvré à nos côtés toute l'année passée.

S'il n'y a pas ou peu de changement dans le personnel de l'école, cette année scolaire sera cependant celle de 2 innovations cycles pluriannuels, aménagement du temps de travail.

Cycles pluriannuels : deux après-midis par semaine, nous participerons au decloisonnement dans ce qu'il convient d'appeler le cycle des apprentissages fondamentaux.

Le mardi, Mme FAURE traitera des sujets scientifiques avec les élèves de GS, CP et CE1. Le vendredi, l'histoire sera présentée aux élèves par Mme RODIE.

La permutation s'en suivra donc à la maternelle le mardi midi et les moyennes sections feront des activités musicales avec Mme RODIE.

Horaires de l'école maternelle:

- 8h 45 - 11h 45
- 13h 30 - 16h 30.

J. RODIE

A l'Ecole primaire

L'effectif. cette année est de 88 élèves répartis en 4 classes :

CP : 22 élèves: Mlle S. GAYET

CE1 (15) + CE2 (10) : 25 élèves: Mme A. REY

CE2 (14) + CM1(11) : 25 élèves: Mme P. COUTURE

CM1(6) + CM2 (20) : 26 élèves: M. J.C. GIORDANNA

Deux autres enseignants sont rattachés à l'équipe pédagogique :

- Mme N. RODIE (titulaire mobile).
- M. R. SCHMITZ (soutien animation bassin).
- M. G. BES (Psychologue scolaire).

Un projet d'Ecole a été mis en place dans le souci d'appliquer les nouvelles directives pour l'aménagement en cycles d'apprentissages. Ce projet sera exposé en réunion d'établissement. Salles, decloisonnements, horaires seront aménagés dans le

but d'un meilleur enseignement de la technologie, de la biologie, de l'informatique, de l'histoire, la géographie et de l'anglais.

* 1er cycle: Grande section maternelle, CP, CE1.

* 2ème cycle : CE2, CM1, CM2.

L'Etude: cette année, une heure d'étude, le soir est proposée à tous les élèves :

- 16h30 / 16h45 : goûter.
- 16h45 / 17h45 : étude de la classe de M. GIORDANNA

Horaires de l'école primaire:

- 8h45 / 12h (8h45 / 11h45 le mercredi matin).
- 13h45 / 16h30

C.A.T.E. Nous souhaitons pouvoir continuer à proposer les divers ateliers entre 13h et 13h45 dans le cadre du Contrat Aménagement du Temps de L'Enfant.

- Mlle V. LAUNAY (C.E.S. Mairie) est déjà en place pour les ateliers : Travail manuel, dessin, collages ...

- Mme I. DURAND, pour les contes.

- Mme BRASSEUR, pour la chorale.

- Mlle CARDINALI, pour le théâtre.

- M. VARIN, pour le tennis de table, les animateurs du foot et du rugby sont impatiemment attendus par les enfants.

Pour toutes ces manifestations, nous avons besoin des parents et de l'A.P.E.

Merci de leur aide.

Merci à tous de bien vouloir nous accompagner au long de cette nouvelle année scolaire.

P. COUTURE

INFORMATIONS COMMUNES

Le décret du 14 janvier 1991 relatif au service hebdomadaire des personnels du 1er degré fixe à 26 heures hebdomadaires le service d'enseignement et à une heure hebdomadaire la concertation, hors du temps de présence des élèves (soit 36 heures par an).

Ces heures de concertation seront ainsi réparties sur l'année scolaire:

- 18 heures de travaux au sein des équipes pédagogiques.
- 12 heures de conférence pédagogique.
- 6 heures affectées à la tenue des conseils d'école obligatoires.

Les parents seront informés de cette répartition sur le calendrier scolaire.

Cantine : Mmes Amélie BAS, Valérie BAS, Monique CUQUEL préparent les repas et servent les petits à 11h45 et les grands à 12h30.

La garderie fonctionne de :

7h15 à 8h15 avec Mme GUESQUIN

16h30 à 17h30 avec Mlle V. BAS.

La vie des écoles (suite)

Au collège

21^{ème} rentrée scolaire au collège depuis son installation au faubourg, une rentrée marquée par la stabilité des effectifs puisque nous accueillons 290 élèves, comme en 1990 - 1991, dont 21 internes. Stabilité aussi au niveau du corps professoral où le renouvellement annuel ne concerne que 6 professeurs sur 22. Nous souhaitons donc la bienvenue à Mme POCHET, en français, Mlle DA MILANO, en anglais, Mme PRAT, en espagnol, Mme Faurel et M. CADOUX, en technologie, et Mme HERRANZ, en musique.

Et aussi une très bonne année aux 16 "anciens".

Deux nouvelles têtes chez les agents, Mlle BROUEL (qui remplace Mme DESCAMPS, de Tréjoul) et M. SEGUÉLA.

Enfin trois surveillants sont venus rejoindre leurs collègues demeurés en poste : Mlles JULIEN et CARDINALI, et dernièrement M. MAZAY. Au total, 47 personnes qui travaillent quotidiennement au collège.

Les nouveautés de l'année concernent essentiellement les travaux et les équipements. Pendant tout l'été des entreprises locales et départementales ont procédé au remplacement du piano (gros matériel de cuisine) et à la construction d'une salle à manger pour les professeurs, d'un local pour les agents et d'un WC pour les élèves. En attendant le grand changement que constituera à la rentrée 92 la mise en place d'un véritable self-service pour les élèves, ce qui réduira considérablement la rigidité du midi-14 heures.

A signaler la reconduction des voyages à Paris, en Espagne et en Angleterre, et l'ampleur prise par le sport scolaire le mercredi après-midi, avec au moins 6 équipes engagées, dont une féminine, ce qui concernera plus du quart de l'effectif global du collège. Reconduction également de l'opération "Collège au cinéma" et des activités du soir, gratuites et ouvertes à tous : équitation, chorégraphie, tennis de table, théâtre, roller et peut-être escalade. Enfin nous continuons à moderniser nos équipements, essentiellement grâce à l'aide du Conseil Général : informatisation du C.D.I., salle de technologie, audio-visuel, informatique.

D'autres projets vont maintenant se structurer, ce qui vaudra l'occasion d'un nouvel article.

D. TISNE

Une nouvelle saison pour l'U.S.L. Rugby

L'école de rugby de LAUZERTE a été récompensée pour sa saison 90/91 par la remise d'un sac d'entraînement le jour du tournoi.

Ce sac, offert par la délégation départementale de Rugby, contient des maillots, des ballons...

Daniel RUAMPS animera l'école de rugby aidé en cela par Gérard CUQUEL.

Cette école est ouverte à tous, filles et garçons, à partir de 6 ans.

Pour tous renseignements on peut téléphoner à :

- Daniel RUAMPS : 63 95 71 47
- Gérard CUQUEL : 63 94 72 83
- Roger FALIERE : 63 94 67 76

Quoi de neuf chez les **séniors** ? Ils ont repris le chemin du stade depuis la mi-août puis le tournoi le 1^{er} septembre. Ce mois de septembre, avec ses matches amicaux permettra à l'entraîneur Basile MONESMA de faire le point sur l'effectif : plus de quarante joueurs.

Deux équipes représenteront LAUZERTE sur les stades de la région, rencontrant en première phase : EAUNES, TCMS, PUYLAUQUE, FRONTON, LE VERNET.

Il y a là, de vieilles connaissances.

Mais l'U.S.L. a de l'ambition. Déjà les premiers matches sont pleins d'espoir et grâce au travail de l'entraîneur et de chaque joueur les résultats ne tarderont pas à devenir significatifs.

Bonne saison à tous les sportifs lauzertins.

Le Bureau.

Tous en forme !!

Gymnastique, détente, stretching mais aussi renforcement musculaire, tous ensemble et en musique pour se donner du courage !!

A tous niveaux :

Enfants de 5 à 11 ans : le vendredi soir dès la sortie de l'école, dans une salle de la mairie et vous récupérez vos chérubins, à 18 heures.

Adolescents du collège : cours tous les jeudis, à 17h 00.

Adultes : rendez-vous à 19h 00, au collège, le jeudi.

Venez nombreux pour une remise en forme efficace et sympathique

Renseignements : Mme Marie-France DUCLOY

Collège
82110 - LAUZERTE

FESTIV'ETES 1991

Si nous observons le calendrier des fêtes d'été, nous voyons qu'elles ont commencé le 1er mai avec la fête d'Auléry, pour se terminer le 20 octobre par le concours de pétanque.

Elles ont été très nombreuses et très variées. Les relater toutes dans ce numéro du **Petit Lauzertin** tient de l'impossible. De ce fait, n'y figurent que les compte-rendus qui nous sont parvenus au moment de la rédaction du journal. Néanmoins nous remercions tous ceux qui ont permis la réussite de toutes ces manifestations.

Musiques d'Eté 1991

Il y en a eu pour tous les goûts: très classiques avec la **musique baroque**, un peu plus contemporains avec le **Brass Band** de Valenciennes, eclectiques avec le **Jazz Band** Saint Saulve, et enfin le **Quintette de cuivre** des professeurs de musique du Conservatoire de Valenciennes a donné une musique très au point, précise, très travaillée, de grande qualité, pour terminer la saison.

"Vous en avez de la chance à Lauzerte d'avoir autant de talents pour régaler les habitants et les touristes!" nous ont dit les spectateurs de Montaigu de Quercy, enthousiastes, lorsque nous y sommes allés jouer.

Certes oui, nous avons eu beaucoup de chance d'avoir des jeunes talentueux, travailleurs, très sérieux et fort sympathiques. Ils nous ont fait beaucoup de bien. Ils ont été un bel exemple de jeunesse qui vit avec une passion: la Musique.

Mais cela a été réalisé au prix d'un travail de longue haleine et de tous les instants, de "fourmi", pour les organisateurs: la Municipalité et le Syndicat d'Initiative.

Que tous ceux qui ont apporté leur aide, tous les amis qui sont venus aux concerts et aux animations écouter ces jeunes formations, tous ceux qui ont permis cette réalisation en soient profondément remerciés.

Quoi qu'il en soit, la Municipalité a pris la décision, lors de la séance du conseil du 13 septembre 1991, de poursuivre cette action pendant l'été 1992.

Il faut de nombreuses bonnes volontés pour y travailler afin de constituer une équipe de travail solide qui pourra proposer toujours **"plus de qualité"**.

S'agira-t-il d'un festival de musiques?

D'un festival de jeunes ensembles?

D'un festival d'ensembles musicaux inter-régions?

Nous entendrons avec une écoute attentive tous ceux qui nous feront des propositions.

Au travail dès maintenant !

"L'Instant Sauvage"

Dans le cadre des **Journées de l'Environnement**, l'exposition de photographies de **Bernard Tauran** a d'abord été présentée, dans le cadre des journées de l'**Environnement**, dans les locaux de l'**Hôtel du Département à Montauban**. La Mairie de LAUZERTE a eu le plaisir de l'accueillir du 15 août au 15 septembre 1991.

Nous avons pu lire dans le journal **"La lettre du Président"** édité par le Conseil Général du Tarn et Garonne:

"Chasseur photographique, farouche protecteur de la nature, il a su saisir sur sa pellicule de superbes spécimens de faune et de flore de notre département ou d'ailleurs.

Surveiller un nid aux jumelles, suivre une trace, guetter un insecte, un lézard, mettre tous ces sens en alerte pour, peut-être, après des heures d'approche, des jours et des nuits de surveillance, surprendre l'animal, au millième de seconde ou dans l'éclair du flash, dans son mouvement intact, c'est en effet toute la vie de Bernard Tauran.

Cette passion, le photographe a su la faire partager aux nombreux visiteurs de **"l'Instant Sauvage"**, une exposition qui génère une véritable bouffée d'air pur...

Ces photographies sont un véritable hommage à Dame Nature, source et ressource de vies, qu'il s'agit coûte que coûte de sauver!



Echange France/Espagne (Intercambio)

Tout a commence par un matin du debut du mois de juin ou Monsieur le Maire d'ALBESA, petit village de 1500 habitants au nord de Lerida, s'est presente a la Mairie de Lauzerte, desireux de rencontrer des gens de notre village interesses par un projet d'echange d'enfants en familles, entre ALBESA et LAUZERTE. Nous avons souscrit a la requete de Monsieur le Maire d'Albesa et, malgre un depart un peu poussif, nous recensons fin juin, 19 jeunes et leurs familles prêts a collaborer pleinement a cette experience.

Ce projet consistait en un echange de jeunes entre familles, dans le cadre d'un echange linguistique sans support pedagogique direct, le but etant, pour les jeunes, de prendre un premier contact avec une langue inconnue ou de se perfectionner dans un idiome deja connu, par l'intermediaire du sejour en famille.

Les familles francaises ont donc reçu, du 10 au 30 juillet, les jeunes Espagnols ages de 11 a 16 ans et de la même maniere les enfants francais ont été reçus en Espagne, du 31 juillet au 20 aout.

En ce qui concerne le coût de cette operation, les familles d'accueil respectives ont, bien entendu assume l'hebergement des jeunes; de plus, les familles francaises ont financé le voyage de retour.

La mairie de LAUZERTE a pris en charge une sortie a Toulouse ou les jeunes ont visité la ville le matin et passé l'après-midi a l'Aqualand.

La municipalité d'ALBESA a, pour sa part, pris en compte les transports des enfants ainsi qu'une journée de visite a BARCELONE (cité olympique, ZOO ...)

Nous pouvons incontestablement dire que cette operation a été très positive malgre deux desistements en cours de sejour (un Francais et un Espagnol qui ont été reconduits chez eux.).

Actuellement les jeunes Francais et Espagnols ayant participé a cet echange réfléchissent a la suite qui sera donnée a cette experience.

Nombre d'entre eux sont assurément prêts a recommencer.

La municipalité qui a accordé toute son attention a ce projet remercie tous les participants et en particulier Madame COUTURE, directrice de l'école primaire, sans qui cette experience n'aurait pas été possible.

"Lézard dans la Rue"

Dimanche 28 juillet, de nombreux artistes en herbe, amateurs eclaires ou non, et confirmes ont participe, par ce jour de grande chaleur, a la journee consacree a "l'Art dans la Rue".

On pouvait apercevoir dans differents points de notre village, de nombreuses personnes installées soit devant un chevalet tres professionnel, soit assises a une table de café ou tout simplement a même le sol tenant leur travail sur les genoux. Il y avait meme quelque un place sous un parasol, au milieu des tournesols, alors en fleur. Le spectacle a lui seul aurait merite d'être reproduit...

Pour terminer, le repas pris en commun sur la place de l'église, accompagné par un petit groupe musical super sympathique, a permis de bien clore cette belle journee.

Une suggestion, cependant, pour l'an prochain : "Pourquoi ne pas exposer, en fin de journee, les oeuvres ainsi realisees et recompenser les plus belles ?"

...La carotte, toujours la carotte...

Michel AUCLERC

Y a pas de lézard !!

Chaque semaine, depuis 2 ans, la Mairie de Lauzerte ouvre ses portes aux **Ateliers d'Art**.

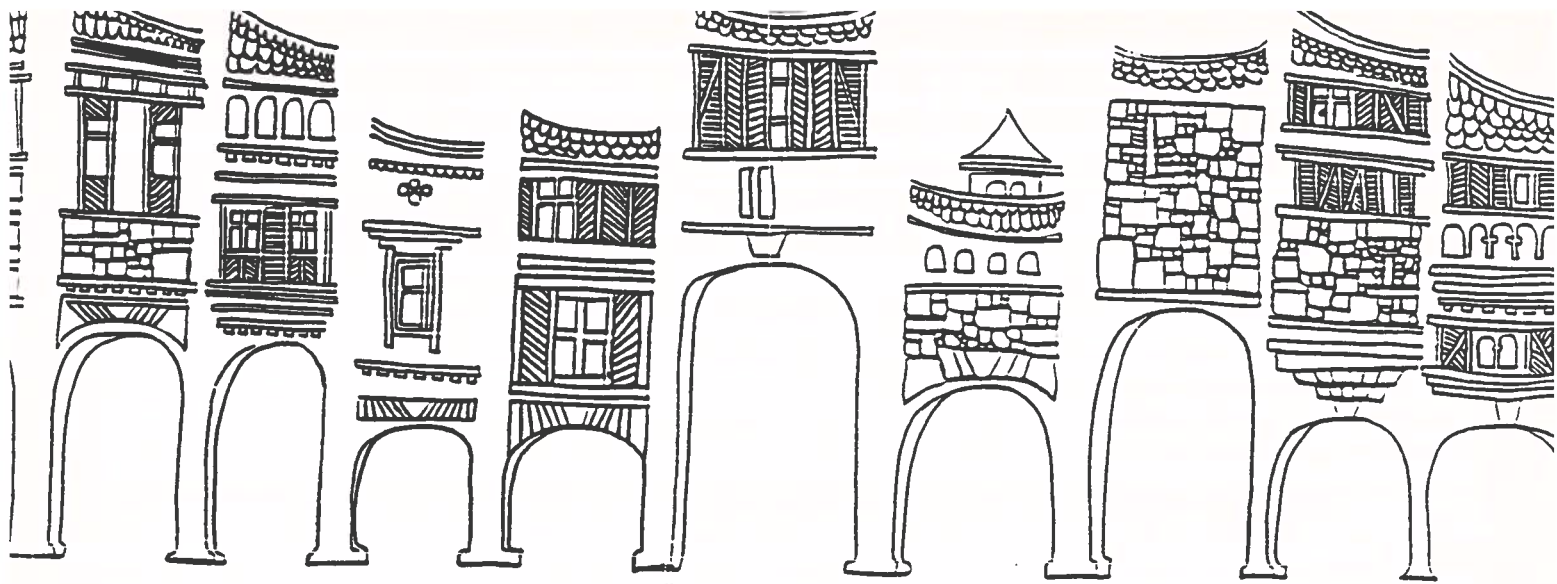
Pour les artistes amateurs, c'est le vendredi 27 septembre que debuttera la 3ème année de cours d'initiation au dessin et a la peinture enseignes par Gerard ANTIGNY artiste peintre (cours de 9h a 12h, prix : 20F/H).

Du dessin classique a la peinture a l'huile, en passant par l'aquarelle, vous pourrez exploiter une palette de matériaux graphiques qu'égaye une ambiance a la fois joyeuse et disciplinée. A noter la diversité des sujets traités qui offrent la possibilité de joindre la nature a l'art. Gérard ANTIGNY vous proposera des travaux suivis et reguliers qui cependant n'excluent pas la détente.

Une exposition, en fin de cours, vous permet de suivre les progrès des élèves et peut vous donner envie de participer.... Pourquoi pas ??

A bientôt, sur les bancs de l'école.

Vanessa AUCLERC



Petite chronique Lauzertine

La région de LAUZERTE - comme le reste de la France - a connu des périodes durant lesquelles les conditions climatiques furent très rigoureuses, l'hiver de 1709 est longtemps resté dans les mémoires.

Depuis, le climat s'est adouci mais, ponctuellement, de véritables catastrophes naturelles frappent notre ville.

Voici comment J. DUPEYRON, Maire de LAUZERTE, évoque, devant les consuls, la tornade du 28 juin 1787

"On aperçut sur le bas-fond du valon de Valence, entre le midi et le couchant de la ville de Lauzerte, tout l'hémisphère couvert de nuages d'un blanc sale, d'une hauteur prodigieuse, rampant jusque terre en s'élargissant sur les deux côtés du valon, vint fondre avec une rapidité étonnante non seulement sur la ville mais sur la paroisse Notre Dame, St Paul, Villebourgon, St Simphorien, St Sernin du Bosc, St Jean de Salles, Delmayrac, Moncaudon, St Sernin des Pintiers, Labruguière.

Le vent fut si impétueux, la pluie si abondante, la grêle si grosse, si multipliée que dans dix heures de temps que dura ce terrible fléau, toutes

ces paroisses furent désastrees. Il n'y a plus, comme tout le monde sait, trace de récolte.

Le froment, les grains de mars, la vigne, la plus grande partie des foins ont été brisés, enfouis dans la terre, entraînés par les torrens ou ensablés dans la vase, les édifices infiniment endommagés, les arbres coupés et déracinés, plusieurs maisons dans la campagne et pigeonniers à quatre pieds renversés de dessus dessous ..."

(à suivre)

Rino BANDOCH

Informations pratiques :

Permanences à la Mairie :

- * Caisse Primaire d'Assurance Maladie : Tous les mardis, de 11h à 12h.
- * Caisse Régionale d'Assurance Maladie (retraites) : les 1ers et 3èmes jeudis, de 9h à 11h.
- * Caisse de Retraite Complémentaire : les 3èmes jeudis, de 9h à 11h.
- * Caisse d'Allocations Familiales : les 2èmes jeudis de 10h à 11h 30.

Au Faubourg (GROUPAMA) :

- * Caisse de la Mutualité Sociale Agricole : les 3èmes jeudis, de 14h à 16h.

Au Centre Médico-social :

- * Assistante sociale : les mardis, de 9h 30 à 12h.

Adressez vos articles pour la prochaine parution, avant le 15 décembre.

Le Comité de rédaction.